



DES PERSONNES TORTUREES COURS DU MOIS DE DECEMBRE 2021

Un membre du parti CNL torturé en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 28 novembre 2021, sur la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, Jean-Marie Hakizimana, membre du parti CNL, a été tabassé à coups de gourdin et a été blessé au niveau du bras par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de gourdins dirigés par Lévis Habonimana. Selon des sources sur place, ils ont trouvé Jean-Marie Hakizimana à son domicile et l'ont accusé de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jean Marie Hakizimana a été évacué vers une structure sanitaire proche de la localité pour des soins médicaux.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune et province Bururi

En date du 8 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Rushemeza, zone Muzenga, commune et province Bururi, Marc Niyonkuru, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé à l'aide des gourdins et des bâtons dans un bistrot appartenant à Elysée Nisengerimana, Imbonerakure de cette colline par Athanase Nishimwe, Colonerio Ngendakuriyo et Elysée Nisengerimana, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête et du bras droit. Ils l'ont accusée de s'être désolidarisée avec eux lorsqu'ils ont été arrêtés au mois de novembre 2021 après être accusés de vol à main armée. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline, Justin mais en vain. Ces trois Imbonerakure ont par après pris fuite.

Trois élèves torturés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 décembre 2021, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Idrissa et ses deux camarades de la 5^{ème} année à l'ECOFO Nyanza-lac VI ont été tabassés à coups de bâton par leur enseignant Tharcisse Bizimana, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes ont été blessées au niveau des doigts et du visage. Le présumé auteur les frappait en les intimidant qu'elles ne pouvaient pas porter plainte contre lui. Selon les mêmes sources, leurs parents ont porté plainte auprès du Directeur Communal de l'Enseignement

à Nyanza-lac mais en vain. Signalons que le Ministère de l'Education Nationale, dans son règlement scolaire a interdit les châtiments corporels dans le cadre du respect des droits de l'enfant.

Un magistrat torturé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2021, à la 5^{ème} avenue, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Paul Nshimirimana, magistrat de la TGI Bujumbura rural a été torturé par deux policiers attachés au poste de police de la zone Kanyosha. Selon des sources sur place, Jean a été arrêté quand il était dans un véhicule de transport en commun. Ces policiers lui ont accusé de ne pas porter le masque. Selon les mêmes sources, Jean a été tabassé à l'aide des coups de bastonnades, de pieds et de poings. Ces policiers lui ont demandé d'argent pour qu'il soit libre et tranquille ce qu'il a refusé et il a été conduit aux cachots de la zone Kanyosha. La victime a continué d'être battu, malmené et persécuté à l'intérieur du cachot durant plus d'une heure. Dans l'après-midi du 14 décembre 2021, les deux policiers ont été arrêtés par la police et conduits au poste de police de la commune Kanyosha pour interrogatoire. Après cette séance d'interrogatoire, le même jour, ils ont été conduits à la prison de Mpimba.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 14 décembre 2021, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Eric Ntirandekura, âgé de 35 ans, a été battu par Cyriaque Niyonkuru, âgé de 34 ans et Tharcisse Kamagunira, âgé de 47 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime avait prêté son téléphone à Tharcisse et après quelques temps, quand il est allé demander son téléphone, il l'a trouvé avec Cyriaque et les deux se sont mis à l'injurier puis l'ont tabassé jusqu'à perdre connaissance. La victime a été hospitalisé au CDS Nyabikere tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 25 décembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Dieudonné Nkeshimana, âgé de 38 ans, cultivateur, a été tabassé par un groupe de 4 Imbonerakure commandés par Thérance Manirakiza, âgée de 35 ans, responsable des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime était en train de séparer des gens qui se battaient. Lorsque ces Imbonerakure sont arrivés à cet endroit, ils ont tabassé Dieudonné Nkeshimana sans demander la raison de leur bagarre. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Nyabikere où elle a été hospitalisée. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.